

BUREAU DE SANTE. Mariages, Naissances, Décès

Mmes Joseph Alexander, un garçon; H. F. Baldwin, un garçon; Louis Hortenstein, un garçon; Thos. F. Taquino, une fille; Oliver W. Sanson, une fille; Wm. Leibe, une fille; Oliver R. Claude, une fille; Jno. K. Strobel, un garçon; Harry L. Howard, un garçon; Giuseppe Mitello, un garçon; Joseph C. DeL...; Hiram A. Vergea, un garçon; Jno. C. Mins, un garçon; Herman J. Schroeder, une fille.

M. Park, 62 ans, Hôpital de Charité; M. Mary Larkin, ans; M. S. Derblinn, Pauline Christian, 3 mois, 7026 Valmont; Frank Foster, 52 ans, 709 Tour; Vve Thos. Chasman, 73 ans, Asile Touro; N. Haskins, 43 ans, Hôpital de Charité; Catherine Roberts, 35 ans; Lake Shore; Librono Bira, 19 ans, 526 Vignes; John Parker, 18 mois, 2863 Josephine; C. J. Wad...; 40 ans, Hôpital de Charité; Alice E. Woodson, 6 semaines, 1627 Chippewa; Catherine Fillman, 64 ans, 2641 Berlin; Anthony Formosa, 3 ans, 138 S. Genois.

Webster Lagarde à Bertha Allen, Jacob G. Guggenheimer à Estelle Smith, Raymond Lydell à Ella Dean, Thos R. Barnes à Wilbur F. Braggion, John Louis Cook à Carrie Eichenborn, Harry Nelson à Clarisse Jackson, Aug. Schneider à Elizabeth Lange, Louis E. Boyer à Margaret Bishop, Robt. Cornish à Ellen Hewitt, Chas. J. Couchin à Claire M. Pourcain.

Pour le Bureau de Santé: Pharmaciens vendant médicaments, pour être reçus, chargez votre porte de signature de S. W. GROVE, 250.

TRIBUNAUX. COUR CIVILE DE DISTRICT.

The Hayes Lithographing Co. vs Dixie Advertising Calendar Co., réclamation de \$125.63 sur un compte courant. John J. Kreher vs la succession de Juliana Theisman, procès exécutif de \$375.00. James Harvey Dixon vs Templeman Bros Lumber Co., réclamation de \$1,113.50. Demande d'annulation: Catherine Rainey vs Successions ouvertes: Marion A. Baker, Benj. Seger, Catherine Rainey, Ry Camois. Peerless Wood Fibre Plaster Co., attachement de \$136.70. L. C. Deon & Co. vs Thos. W. Kraco, réclamation de \$295.20. H. B. McMurry vs Wm. Stinson Sr, saisie provisoire de \$357. American Brewing Co. vs John Shannon, procès exécutif de \$1,200.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ. JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution: James N. West, violation de l'acte de 1888. Affaire abandonnée. John Hill, violation de l'acte de 1889. Condamnations: Albert Heidt, violation de l'acte de 1889, \$10 d'amende ou 30 jours de prison; Geo. Buckmann, actes de violence, \$10 d'amende ou 30 jours d'incarcération; Prosper Sahut, actes de violence, \$100 d'amende ou 3 mois de prison.

—Où, déclara étonnement la jeune femme. On croit que je suis venue, je l'ai souvent laissé croire, dans l'intérêt de ma fille car je suis divorcée, et vous savez que dans notre monde, une telle situation est souvent mal jugée. Il y a beaucoup de préjugés contre le divorce. —Oh! fit Jeanne, croyez-vous? Il existe pourtant des circonstances où il est indispensable. —Ces cas est le mien, fit madame de Pré-Hautré avec vivacité. J'avais épousé un monstre. —Vraiment? fit Jeanne, troublée. —Un véritable monstre. Il nous détestait, ma fille et moi, il nous privait de tout. Il est allé jusqu'à nous battre! C'était une brute sauvage dans toute l'acceptation du mot, un homme extrêmement violent, débâché avec cela, courtois mes servantes... —Oh! protesta madame Le Chars, émue par ces assertions si formelles, et cependant ne pouvant empêcher de se demander si cette séduisante poupee n'avait jamais eu, de son côté, le moindre petit tort? —Heureusement que j'ai obtenu le divorce, après avoir fait constater ses nombreux adultères. —C'est bien triste, marmara Jeanne. Et votre fille? —Vous pensez bien qu'elle m'a été confiée entièrement. C'est été monstrueux de la laisser aux

Ventes inscrites au bureau d'admissions. L'Annexe de l'Hotel de Ville est terminée.

L'Annexe de l'Hotel de Ville, dans laquelle ont été installés les bureaux de la Commission de Santé, de la Commission des Eaux et des Egoûts du Chemin de fer de ceinture et de la Commission des Ecoles est entièrement terminée et les entrepreneurs sont prêts à en livrer possession aux autorités. Ce bâtiment compte six étages et a été édifié au coût total de \$39,000 dollars.

LA TEMPERATURE. La température idéale dont nous jouissons depuis quelques jours durera probablement encore toute la semaine.

FAITS DIVERS. Frigerio et Sheffield Sont condamnés à sept mois de prison.

Placide Frigerio et R. M. Sheffield, les deux bookmakers qui, la semaine dernière, avaient été relâchés, ont été condamnés à sept mois de prison et 350 dollars d'amende chacun. Sheffield et Frigerio ont fait preuve d'une parfaite indifférence en attendant le prononcé de la sentence. Leur avocat, M. Howard McCaleb, a immédiatement annoncé qu'il plaiderait en appel devant la Cour supérieure de l'Etat.

Nouveaux timbres-poste.

Les nouveaux timbres de deux sous portant l'effigie d'Abraham Lincoln sont mis en vente à la poste de la Nouvelle-Orléans à partir du 12 février.

Arrestation de Carpenter.

George Carpenter, demeurant au No. 122 avenue de Gentilly, a été arrêté hier dans la matinée par l'agent de police Monvoisin. La police croit que Carpenter est l'individu qui, le dimanche matin, a été arrêté M. Edouard Payette, à l'angle des rues Claiborne et Irberville et l'adultère.

Meçréant à l'œuvre.

La police s'occupe activement de découvrir l'auteur des actes de vandaloïsme commis depuis quelques jours dans le quartier central de la ville. La semaine dernière un grand nombre des négociants de la rue St Charles avaient eu les vitrines de leurs magasins rayées par le malfaiteur. Hier le même méfait s'est produit rue Canal. Les vitrines des magasins de Léon Godchaux, la pharmacie May, Phillip Werlein, A. Marx, Albert Mayer, Thomas Griffin et A. M. Hill ont été fortement endommagées.

La station navale. La nouvelle annonçant que le gouvernement des Etats-Unis avait l'intention d'abolir la station navale de la Nouvelle-Orléans a causé un certain émoi dans les cercles commerciaux de notre ville.

De son côté le maire Behrman ne reste pas inactif. En arrivant à son bureau, hier matin, il immédiatement envoyé des télégrammes aux représentants louisianais à Washington, les priant de faire des démarches immédiates auprès de qui de droit pour empêcher la mise à exécution de ce projet.

LA PECHE SUR LES LACS CATHERINE et Pontchartrain.

Plusieurs clubs de pêcheurs de la Nouvelle-Orléans et des environs, représentant au total près 6,000 membres, ont envoyé une pétition à la Commission de Pêche et de Chasse de l'Etat, en demandant à cette commission de bien vouloir veiller à ce que la loi qui interdit la pêche du fer février au 15 mai soit mise en vigueur sur les lacs Catherine et Pontchartrain.

La commission s'assemblera dans la semaine et prendra une décision à ce sujet. Si la pétition est accueillie favorablement, ce qui tout permet de prévoir, un garde-pêche sera nommé avec mission de surveiller les deux lacs sus-nommés pendant la période où la pêche est interdite.

Le procès des bookmakers du Suburban Park est renvoyé.

Une foule nombreuse se pressait ce matin dans la salle du tribunal de la paroisse de Jefferson, fatiguée par la perspective d'assister à l'ouverture du procès des bookmakers Sheehan, Bosberg et Ralston, arrêtés vendredi dernier sur le champ de courses du Suburban Park sous l'accusation d'avoir violé la loi interdisant les paris.

Après la lecture des minutes par le greffier Rossner, le district attorney Adams qui procédera à la poursuite des accusés en lieu et place de M. Marrero, lequel s'est démis, s'est levé pour prêter le serment d'office. Cette formalité accomplie M. Adams a demandé le renvoi de l'affaire en prétextant que les preuves relevées contre les inculpés étaient insuffisantes pour entraîner leur condamnation et que leur arrestation n'avait été qu'un subterfuge pour mettre à l'épreuve la constitutionnalité de la loi Locke.

Tentative de vol.

Pendant que M. Oscar Buisson, demeurant avenue Carrollton 437, se trouvait dans un débit de liquides à l'angle des rues Prieur et Lapeyrouse où il s'était rendu pour percevoir une facture, il a été attaqué par trois noirs qui après l'avoir frappé à la tête ont essayé de lui prendre son porte-feuille contenant \$25.

AMUSEMENTS. TULANE. PRINCE OF WALES. FRANCIS WILSON. WHEN KNIGHTS WERE BOLD.

Des chagrins d'amour ont poussé Max Silva, un jeune homme d'une trentaine d'années, demeurant au No. 816 rue des Orsules, à tenter de se suicider dimanche soir.

AMUSEMENTS. Opheum. THEATRE. VAUDEVILLE AVANCE.

Le Rév. Père John, de l'église St-Alphonse, située rue Constance, près St-André, s'est rendu au poste de sixième précinct, hier matin, où il a déclaré qu'un voleur s'était introduit dans son église et y avait dévalisé le tronc.

AMUSEMENTS. JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

Une femme du nom d'Alice Thompson a tenté à ses jours, hier après-midi, en se jetant dans le fleuve en face de la rue du Canal. Elle a été sauvée et conduite au poste du premier précinct où elle a dit à l'inspecteur O'Connor qu'elle avait assassiné un enfant de cinq mois à Fort Worth, Texas.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Eddie Grau, un pickpocket bien connu de la police, a été arrêté à la gare du Louisville et Nashville, hier soir, par les détectives Dillmann et Stubbs.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Un accident qui a causé quelque émoi s'est produit à l'angle des rues Canal et Royale, hier soir, un peu avant six heures.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Pendant que M. Oscar Buisson, demeurant avenue Carrollton 437, se trouvait dans un débit de liquides à l'angle des rues Prieur et Lapeyrouse où il s'était rendu pour percevoir une facture, il a été attaqué par trois noirs qui après l'avoir frappé à la tête ont essayé de lui prendre son porte-feuille contenant \$25.

SANTAL MIDY. SUPREME AU COPAHUET AUX INJECTIONS. SOULAGE EN 24 HEURES.

Vol dans une église. Le Rév. Père John, de l'église St-Alphonse, située rue Constance, près St-André, s'est rendu au poste de sixième précinct, hier matin, où il a déclaré qu'un voleur s'était introduit dans son église et y avait dévalisé le tronc.

AMUSEMENTS. GRAND BAL PARE. SOCIETE FRANCAISE. De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Une tentative de suicide. Une femme du nom d'Alice Thompson a tenté à ses jours, hier après-midi, en se jetant dans le fleuve en face de la rue du Canal.

AMUSEMENTS. JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

Autre tentative de suicide. A cinq heures et demie, hier après-midi, Mme Salvator Fernandez, âgée de 26 ans, demeurant rue Girod 1125, a tenté à ses jours en absorbant une dose de laudanum.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Un accident qui a causé quelque émoi s'est produit à l'angle des rues Canal et Royale, hier soir, un peu avant six heures.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Pendant que M. Oscar Buisson, demeurant avenue Carrollton 437, se trouvait dans un débit de liquides à l'angle des rues Prieur et Lapeyrouse où il s'était rendu pour percevoir une facture, il a été attaqué par trois noirs qui après l'avoir frappé à la tête ont essayé de lui prendre son porte-feuille contenant \$25.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Un accident qui a causé quelque émoi s'est produit à l'angle des rues Canal et Royale, hier soir, un peu avant six heures.

AMUSEMENTS. TULANE. PRINCE OF WALES. FRANCIS WILSON. WHEN KNIGHTS WERE BOLD.

Vol dans une église. Le Rév. Père John, de l'église St-Alphonse, située rue Constance, près St-André, s'est rendu au poste de sixième précinct, hier matin, où il a déclaré qu'un voleur s'était introduit dans son église et y avait dévalisé le tronc.

AMUSEMENTS. GRAND BAL PARE. SOCIETE FRANCAISE. De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Une tentative de suicide. Une femme du nom d'Alice Thompson a tenté à ses jours, hier après-midi, en se jetant dans le fleuve en face de la rue du Canal.

AMUSEMENTS. JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

Autre tentative de suicide. A cinq heures et demie, hier après-midi, Mme Salvator Fernandez, âgée de 26 ans, demeurant rue Girod 1125, a tenté à ses jours en absorbant une dose de laudanum.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Un accident qui a causé quelque émoi s'est produit à l'angle des rues Canal et Royale, hier soir, un peu avant six heures.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Pendant que M. Oscar Buisson, demeurant avenue Carrollton 437, se trouvait dans un débit de liquides à l'angle des rues Prieur et Lapeyrouse où il s'était rendu pour percevoir une facture, il a été attaqué par trois noirs qui après l'avoir frappé à la tête ont essayé de lui prendre son porte-feuille contenant \$25.

AMUSEMENTS. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

Un accident qui a causé quelque émoi s'est produit à l'angle des rues Canal et Royale, hier soir, un peu avant six heures.

AMUSEMENTS. GREENWALL THEATRE. "THE BEHRMAN SHOW". Dim. Mat. 31 Jan., Harry Bryant's Burlesques.

AMUSEMENTS. IOC--SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux. Changeur de Tableaux les Dimanches et Jours. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

AMUSEMENTS. BLANEY'S LYRICAL THEATRE. Ou le public se rend cette saison. TELEPHONE MAIN 186.

AMUSEMENTS. SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. LE JEUDI, 28 JANVIER 1909. A LA SALLE DES ODD FELLOWS.

AMUSEMENTS. BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans. Les fondateurs et administrateurs de cette Banque, pour l'exercice au 1er Janvier 1909.

AMUSEMENTS. Les Repas Que Votre Mère Appréciait, étaient exactement ceux que vous trouvez aujourd'hui dans la Salle à Manger de la Plan Américain au NOUVEAU HOTEL ST-CHARLES.

AMUSEMENTS. AVIS DE BANQUE. BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans. Les fondateurs et administrateurs de cette Banque, pour l'exercice au 1er Janvier 1909.

—Et bien?... fit madame Le Chars. —Vous comprenez sans peine que je ne vais pas quitter Venise, où je me plais et où ma fille se porte à ravir, pour la ramener en France et la livrer à ce bourreau qui la rend chaque fois malheureuse, ne la nourrit qu'à peine et la fait pleurer du matin au soir par ses grossières méchantes et absurdes... —Où, mais je ne vois pas... —M. Le Chars a des connaissances de droit qui lui permettent de me fixer sur mes moyens de résistance légale à l'étranger. —Peut être... —Et je demanderai à votre obligeance, chère madame, de m'indiquer un médecin de vos amis qui veuille bien me donner un certificat de complaisance attestant que l'état de santé de Gisèle ne lui permet pas de voyager en ce moment. —Je le chercherai; je vous avoue que je ne sais pas si un docteur scrupuleux... —Bah! qu'est-ce que ça peut lui faire? —Madame Le Chars aurait en plus d'une objection à présenter; elle s'abstient, madame de Pré-Hautré était si singulièrement légère de caractère. —Où, mais je ne vois pas... —Bah! si je vous racontais, repète la jeune femme, tout ce que j'ai souffert! —Tout à coup, elle eut un sur-saut, et, attirant sa compagne derrière un massif: —Ah! mon Dieu! —Qu'avez-vous? —Madame de Pré-Hautré était devenue toute pâle, sous son fard léger. —J'ai cru reconnaître... Non, ne bougez pas, je vous en prie... Pourquoi qu'il ne regarde pas du côté des enfants... —Mais quoi donc? —Un... Un ami de mon ex-mari! Vous comprenez! S'il l'informait de ma présence ici! Ah! il se retournera... Non, Dieu soit loué! Il s'éloigne. Rappelez ces petits... S'il les avait reconnus!... Elle appela: —Gisèle! Jacques! Ils revenaient, rieurs. —Madame Le Chars, curieuse malgré elle, chercha à distinguer parmi les promeneurs, celui qui avait causé à madame de Pré-Hautré une si forte impression; elle n'y parvint pas. —Décidément, chère madame et amie, fit la jeune femme boulevardée encore, il est temps pour vous de voyager, que je recoure à vos bon offices. —Elle surveillait celui qui l'avait fait trembler: elle le vit se diriger paisiblement vers le débâtoir, monter dans une gondole et s'éloigner. —Alors entraînant Jeanne et les enfants du côté opposé des jardins, elle respira.